CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATANIE

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2020**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Sainte-Félicité, que le rôle de perception pour l’exercice financier 2020 est déposé au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à l’article 1007 du *Code municipal du Québec*.

QU’il sera procédé à l’envoi des comptes de taxes dans le délai imparti, à toute personne inscrite au rôle.

QUE les taxes sont payables dans les 30 jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

**FAIT À SAINTE-FÉLICITÉ, ce 30ième jour du mois de janvier 2020.**

Yves Chassé, GMA

Directeur général

Secrétaire-trésorier